

Bilan de mandat des commissaires financier(ère)s

Conscients que la question des finances est essentielle pour la vie de notre parti nous nous sommes engagés au congrès de Caen. Des textes internes encadrent l'exercice de la mission des commissaires financiers et garantissent l'autonomie de leur travail : nous avons eu des difficultés récurrentes à les faire respecter par les principaux responsables de notre parti... qui l'ont quitté. Nous avons regretté que les membres du CF n'aient accès qu'à des informations partielles et que les comptes 2013 n'aient pas été présentés.

Inquiets de la non prise en considération de nos alertes, nous avons été à l'initiative d'un courrier formel au BE en mai 2015. Le travail mené par le groupe finance créé suite à cette alerte a permis des avancées mais il aura fallu attendre le changement de trésorier pour fluidifier la transmission des documents nécessaires et obtenir un plan de trésorerie.

Depuis novembre 2015, un plan d'économies à été élaboré mais on ne peut se limiter au traitement des symptômes. Nous devons construire une nouvelle politique tant en matière de finances que de ressources humaines en commençant par l'examen au fond des problèmes.

Pour construire sur des bases saines, nous estimons nécessaire de mettre en place davantage de transparence en amont des marchés de prestations et de veiller à éviter les conflits d'intérêts.

Le bon résultat de l'exercice 2015 ne doit pas faire oublier la situation de la dette et le découvert qui dans le prévisionnel peut atteindre le plafond fixé par la banque.

Le 12 avril 2016

Hélène Pelletier et Alexis Braud